

# (ré)Agissez !

VOTEZ



## PROFESSEURS CERTIFIÉS ET ADJOINTS D'ENSEIGNEMENT

En votant pour les listes présentées par le SNES et le SNESup, vous ferez le choix de syndicats fortement ancrés dans les différents métiers, rassemblés au sein de la FSU - première fédération dans la Fonction publique de l'État -, attachés aux valeurs du service public, participant aux diverses négociations tout en impulsant les actions nécessaires. Ces orientations sont défendues également dans les Comités Techniques.

Vous serez représentés au sein des Commissions Paritaires par des élu(e)s exerçant comme vous dans les établissements, au fait des réalités professionnelles, soucieux d'améliorer nos conditions d'affectation, de travail, de carrière, construisant avec vous analyses et propositions sur tous les débats éducatifs, dans l'intérêt des élèves et des étudiants, et dans le respect des missions et statuts des personnels.

## Obtenir la revalorisation de notre métier dans tous ses aspects

### AVEC DES CARRIÈRES PLUS ATTRACTIVES

- Améliorer les conditions d'affectation et d'emploi dans un mouvement national rénové qui concilie les aspirations individuelles et le bon fonctionnement du service public sur tout le territoire.
- Revaloriser le traitement indiciaire et accélérer le déroulement de carrière avec une carrière unique en 11 échelons intégrant la hors-classe.
- Développer les voies de promotion interne : augmentation du nombre de postes à l'agrégation, élargissement de l'accès au corps des agrégés avec un barème assurant la transparence et création de l'agrégation dans toutes les disciplines et spécialités, procédures plus transparentes pour l'accès au post-bac et à l'enseignement supérieur.
  - Aménager les fins de carrière par réduction progressive des services.
  - Rendre plus attractives les missions de remplacement en améliorant l'indemnisation et en limitant la taille des zones.

### AVEC UNE FORMATION INITIALE ET CONTINUE AMBITIEUSE

- Faciliter l'entrée dans le métier par une progressivité du temps de service avec une formation articulant maîtrise des savoirs disciplinaires et professionnels.
- Proposer une formation continue centrée sur les besoins des collègues en les aidant à appréhender la complexité et l'évolution de leurs missions.

### AVEC DES CONDITIONS DE TRAVAIL AMÉLIORÉES

- Laisser aux collègues la liberté de concevoir et d'exercer notre métier sans prescription locale.
- Libérer du temps pour la concertation et le travail en équipe en intégrant ces dimensions du travail dans le service.
- Réduire le temps et la charge de travail. Nous revendiquons qu'aucun service ne dépasse 15 heures hebdomadaires (26 heures en documentation).
- Obtenir des séquences d'enseignement en groupes d'élèves réduits afin d'être en condition de faire réussir les élèves, notamment les plus fragiles.
- Une évaluation rénovée et repensée dans le respect de la liberté pédagogique.

Élections professionnelles  
13-20 octobre 2011

(ré) Agissez  
pour nos professions

